

Neuf heures de travail

Avant la restitution des slams ce mercredi 20 novembre au Conseil de Paris, les jeunes ne s'étaient vus seulement qu'à trois occasions. A chaque fois, un atelier différent pour préparer cette journée.

Par Ariel

Tout a commencé il y a littéralement deux mois. Le premier atelier, autour de la question des droits des enfants organisé par Jonathan Levy et Catherine Claveau Milanetto, a permis de sensibiliser les jeunes. « On a appris de nouveaux droits », explique Qayyim, onze ans. Une étape essentielle avant de passer à deux ateliers avec le collectif 129 H (voir *La Parole à...*).

Liberté des enfants, leur sécurité ou encore la liberté d'expression : les textes ont été écrits lors du second atelier, par les jeunes, encadrés par les slameurs de 129H. En seulement trois heures, il en est ressorti les textes déclamés aujourd'hui. Et pourtant, les jeunes de chaque groupe ne se connaissaient pas avant de travailler ensemble, nous indique Kelly, quinze

ans. Le temps imparti était aussi réduit, puisque les jeunes n'ont eu seulement que trois heures durant chaque atelier à la Fabrique des solidarités, dans le douzième arrondissement, pour préparer la journée. « C'est très peu au regard de la qualité des productions », souligne Rouda, slameur du collectif 129H.

C'est lors du troisième atelier qu'ils ont choisi la mise en scène de leurs textes, il y a tout juste une semaine. La disposition sur scène, l'intonation, la répartition de la parole : tout ça a été vu avec les artistes de 129 H. Quelques minutes avant le passage redouté devant le Conseil de Paris, les dernières répétitions étaient effectuées et les slameurs prodiguaient les derniers conseils. Les jeunes, eux étaient prêts à slamer dans un lieu qu'ils visitaient pour la première fois.

La Fabrique de la solidarité a accueilli chaque groupe de jeunes trois mercredi avant aujourd'hui. Un lieu qui permet « d'être en capacité d'agir au quotidien » selon sa directrice, Soraya Ufroukh. Autour d'un programme culturel et d'actions concrètes, ce site se veut être « une porte d'entrée vers la solidarité ».

98, quai de la Rapée 75012 PARIS / Tél. 01 55 78 23 63 / 01 55 78 23 64

LA FABRIQUE
de la
SOLIDARITÉ

Jets d'encre
Association nationale pour la promotion
et la défense de la presse d'initiative jeune



**Slame tes
Droits**

La Parole à... **129H**
CENTVINGTNEUF - H

Collectif de slam, 129 H a accompagné les jeunes lors des ateliers qui ont précédé le 20 novembre.

« Les jeunes se sont appropriés le slam »

Luciole, chanteuse et slameuse.

Comme on ne les a vus que trois heures, il y a un rapport plus direct. Ce sont des jeunes qui sont pleins de vie donc en réalité ce n'est pas très compliqué de se mettre à travailler rapidement. Je trouve le projet d'autant plus intéressant parce que faire ça à la Mairie de Paris, dans un lieu symbolique, de leur laisser l'estrade ouverte, je trouve ça vraiment valorisant pour eux. Les jeunes se sont appropriés le slam. Certains étaient tellement enthousiastes qu'ils ont continué à écrire chez eux ».

« Ils ont été auteurs à 100% »

Rouda, rappeur et slameur.

Le slam a été une découverte pour tout le monde et on a le sentiment que cela bien fonctionné. Il n'y a eu seulement que deux séances d'ateliers par groupe, ce qui est très peu au regard de la qualité des productions : une séance d'écriture et une séance de mise en oralité. Notre travail a consisté à identifier et à accompagner. Ils ont été auteurs à 100% de leurs textes. Nous avons été là pour encadrer au niveau du vocabulaire, au niveau de la recherche de sens et de sons, et pour faire en sorte que le texte soit le plus efficace ».

**Slame tes
Droits** Drop
the SLAM!



L'éditorial

Par Dominique Versini,

Adjointe chargée des questions relatives à la protection de l'enfance

Aujourd'hui, nous célébrons les 30 ans de la Convention Internationale des droits de l'enfant. À cette occasion, la Maire de Paris et moi-même avons souhaité célébrer en poèmes, en chansons et en slams, les droits de l'enfant et ce qu'ils représentent pour les enfants eux-mêmes.

« Slame tes droits » a ainsi permis à 120 jeunes de participer à des ateliers de sensibilisation à leurs droits animés par Catherine Claveau et Jonathan Lévy, experts des droits de l'enfant, mais aussi à l'écriture de slams dans le cadre de d'ateliers encadrés par des slameurs professionnels de 129H production.

Cet après-midi festif du 20 novembre, dédié aux enfants et adolescents, est aussi l'occasion de rappeler l'importance de préserver leurs droits.

En effet, cela fait 30 ans que la France s'est engagée à protéger les enfants, à reconnaître leurs droits et à leur donner la parole sur tous les sujets qui les concernent. 30 ans que nous avons adopté la Convention internationale des droits de l'enfant, et pourtant leurs droits ne sont toujours pas pleinement garantis partout. En tant qu'ancienne Défenseuse des enfants, et maire-adjointe de Paris chargée de la protection de l'enfance, la reconnaissance et l'application de ces droits me tient particulièrement à cœur. À Paris, nous sommes mobilisés avec Anne Hidalgo, la maire de Paris à être à la hauteur du titre que nous a décerné l'Unicef de « Ville amie des enfants » et à offrir à tous et à toutes les mêmes chances de grandir dans un environnement bienveillant pour devenir des adultes maîtres de leur avenir.

Avec ou sans moyens, avec ou sans aide, mais toujours avec la rage et le plaisir de s'exprimer, les jeunes prennent la parole et créent des journaux dans les lieux de vie qui sont les leurs. Phénomène unique et majeur, cette presse originale reste néanmoins confrontée à de nombreuses barrières, de l'indifférence à la censure, qui sont autant d'atteintes au droit d'expression des jeunes. C'est pour cela que Jets d'encre consacre son activité, depuis 2004, à la reconnaissance et à la défense des journaux réalisés par les jeunes de 11 à 25 ans. L'association se fixe pour objectif de fédérer, de valoriser, de développer et de défendre ces expériences de presse, qu'elles aient pour origine le cadre scolaire et universitaire (collège, lycée, fac) ou non (conseil d'enfants et de jeunes, maison de quartier, association).

Drop the SLAM.
Numéro spécial Slam tes droits 2019.
Tirage : 200 exemplaires. Imprimerie spéciale
Association Jets d'encre - 23 rue Dagorno, 75012 Paris.
Tél. 01 46 07 26 76
Directrice de publication : Eloïse Quérou, Présidente.
Rédaction en chef : Ariel Guez
Rédacteurs : Oriane Bezert, Lou Edin, Ariel Guez, Jérôme Ruchou,
Photos : Sam Nelson
Maquette : Ariel Guez.

« Dans 30 ans,
vous pourrez dire :
j'y étais ! »

Rouda, membre du collectif 129H

Ça slame à la Mairie

Par Lou

Les plafonds culminent à six mètres au-dessus de votre tête, impossible de passer devant un mur sans remarquer l'une ou l'autre fresque aux détails dorés éblouissants : pas de doute, vous êtes bien à l'Hôtel de ville de Paris. C'est ici que se déroule, ce 20 novembre 2019, le point d'orgue du projet « Slame tes droits ! », en présence de la Maire de Paris et Dominique Versini (adjointe chargée de la protection de l'enfance).

Depuis fin septembre, 120 jeunes travaillent à la création de textes, slamés ou poétiques, autour du thème des droits de l'enfant : en effet, cet événement célèbre le 30ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Aujourd'hui, l'aboutissement de ce travail : toute une après-midi consacrée à la restitution de ces textes, performée par les jeunes eux-mêmes, dans la salle du Conseil. Lors de son discours, Mme Hidalgo a dit : « s'il n'y a pas de droit, c'est la jungle, c'est la guerre ». On pourrait ajouter : si l'on ne connaît pas ses droits, et qu'aucune institution n'existe pour permettre de les faire respecter, alors c'est comme s'il n'y avait pas de droit. Tout l'enjeu de cet événement est de sensibiliser les enfants à leurs droits, mais aussi de valoriser leur prise de parole, particulièrement dans un lieu à la symbolique aussi forte que celui-ci.

« Dans 30 ans, quand vous aurez des enfants, vous pourrez leur dire : j'y étais », a dit Rouda (slameur accompagnateur). On espère que d'ici là, les droits de l'enfant seront devenus une évidence pour tous.



Démo de mots : Slamons pour la liberté !

Par Jérôme

Parler de Slam, c'est imposer sa loi. Le contrat est simple : Une personne sur scène, des mots, un message. Ce qui s'apparente de prime abord à un exercice d'éloquence simpliste sur le papier devient un spectacle réjouissant pour les oreilles attentives. On se laisse bercer par le ronronnement des textes, l'assonance des termes, la subtilité des sens. Avant même d'avoir eu le temps de s'en rendre compte, les spectateurs se sont fait avoir ; eux, qui s'attendent à penser avec la tête, ont le souffle coupé. C'est très exactement l'essence du Slam : connecter les émotions et donner de la vie aux paroles ; les mots sont jetés dans la salle et s'envolent dans la foule en un geste. La performance est forte, le message s'incruste dans les esprits. Une performance clamée en cœur par des centaines de jeunes, c'est ce vent de liberté qui circule à l'Hôtel de ville aujourd'hui.

Je D'CIDE mes droits

Par Orianne

« Aujourd'hui, on est là pour protéger nos Droits ! » déclament des participants. En ce 30ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), l'heure est à la prise de parole d'enfants et de jeunes qui mettent des mots sur leurs droits.

Les droits : « ce sont des déclarations, ce sont des mots, de belles phrases, ce sont des intentions et ce sont des actes très concrets » définit Anne Hidalgo, Maire de Paris. Plusieurs questions sont alors posées lors des différentes prises de paroles « quels sont les droits des enfants ? », « comment agir ? » ou encore « que veulent dire nos droits ? ». Un enfant est défini comme « tout être humain âgé de moins de 18 ans » dans la Convention internationale des droits de l'enfant. Le mot « enfant », du latin « infans », signifie « celui qui ne parle pas ». Force est de constater que cette situation a bien évolué mais les droits sont encore bafoués. La CIDE, traité international ratifié par 195 Etats, a 30 ans et permet de remarquer que les enfants et jeunes, les adultes de demain, sont prêts encore à se mobiliser et à exprimer leurs droits.

« Il faut entendre ce que les jeunes ont à dire »

Quelques minutes avant la restitution, l'un des parrains de l'événement, Ami Karim a accepté de nous parler de « Slams tes droits », ses enjeux pour la jeunesse et ses inspirations.

Propos recueillis par Jérôme



Peux-tu te présenter ?

Ami Karim : J'ai découvert le slam en 2002 et j'ai ensuite beaucoup pratiqué ! J'ai notamment animé une scène du nom de « Slam Alekoum » en Seine-Saint-Denis en compagnie de Grand Corps Malade et John Pucc' Chocolat, puis, j'ai signé pour un premier album, un second et j'en arrive en ce moment à mon troisième.

Que penses-tu de cette journée et du fait de voir des jeunes slamer ?

Ami : C'est un plaisir d'assister aujourd'hui à la retranscription de cet atelier avec la Maire de Paris en compagnie de tous ces jeunes. Les concernant d'ailleurs, je trouve ça étonnant qu'on trouve ça étonnant. Tout le monde est là à trouver ça extraordinaire de faire parler des jeunes alors que cela devrait être normal. On pourrait prévoir cet événement chaque année et faire de cet instant un moment institutionnalisé ; pour savoir comment les jeunes prennent la parole et entendre ce qu'ils ont à dire.

Comment définirais-tu le Slam (ou ta pratique du slam) ?

Pour le faire simple, c'est avant tout des gens qui partagent du texte en dehors de tous les domaines artistiques connus : littéraires, musicales, chants, poésies. Tu viens sur une scène avec ton passif propre ; que tu sois chanteur, artiste, poète ou simple orateur. Une fois fait, tu partages cette histoire avec d'autres gens. Selon moi, on écrit pour dire et la finalité, c'est s'exprimer ! La vraie différence ici, c'est que le texte ne reste pas sur une feuille mais s'énonce.